

Marchés et prix du blé en Grèce au XVIII^e siècle

Par SPYROS I. ASDRACHAS (Paris)

Si la définition de la fonction du marché dans une économie donnée constitue la condition *sine qua non* de l'étude des prix, les pays balkaniques pendant la domination ottomane ne présentent pas, en la matière, un terrain d'observation privilégié: car, s'il est aisé de montrer que le marché en tant que lieu de transactions entre plusieurs individus y existait de façon permanente, périodique ou les deux à la fois, comme c'était le cas dans la plupart des marchés urbains, d'autres précisions sur ses éléments constitutifs font, plus au moins, défaut. En examinant dans ces pages quelques aspects du problème du prix du blé dans certaines régions grecques au XVIII^e siècle, nous ne nous proposons que de suggérer le fonctionnement des mécanismes déterminant la formation des prix dans le marché intérieur et dans le marché qui se créait en vue du commerce d'exportation. Il est évident que cette démarche n'aborde que quelques aspects du sujet; cependant, atteindre les choses par approximations successives constitue une démarche qui se justifie là où un effort de systématisation se heurterait aux carences de la documentation.

Le terrain d'observation choisi, en raison de la documentation disponible, est d'une part Patmos, petite île du Dodecanèse dans l'Archipel, d'autre part Salonique. La première se voit obligée d'importer du blé pour nourrir les quelques deux milliers d'âmes qui composaient sa population en 1773, la production locale ne permettant de nourrir les habitants que pendant un mois et, en cas de bonne récolte, deux mois au plus¹⁾.

¹⁾ J'insère dans le tableau ci-dessous quelques données sur la population patmienne, tirées d'un recensement sommaire de 1773 publié par I. Sakkeliou, "Εγγράφα ιστορικά [Documents historiques]: *Parnassos*, 10 (1886), p. 127—128 et d'un autre recensement, inédit, conservé dans les Archives de St. Jean Théologien à Patmos, Φ n° 31; cf. S. Papadopoulos, Πάτμος, Athènes, 1967, p. 7, daté de 1827—30:

Années	Population totale	Hommes		Total Femmes
		Adolescents	Enfants	
1773	2.086	359	449	1154
1827	2.897	650	644	1521

Commentaire. a) (1773). 2086: 115 religieux et 10 élèves de l'école « Patmias »; tous ces individus ne sont pas compris dans la colonne ci-contre; 359: dont 28 étran-

Salonique, débouché d'une région céréalière, gros centre de consommation et d'exportation de blé, pourvue d'institutions corporatives réglant le commerce intérieur, permet l'étude de phénomènes économiques à plusieurs niveaux: c'est ici le prix du blé en tant qu'objet de commerce intérieur et extérieur qui va tenir notre attention. Salonique et Patmos appartiennent à deux aires de prix qui atteignent presque le même niveau. Marseille nous permet des comparaisons qui nous aident à situer les prix grecs dans un contexte méditerranéen plus large et à discerner les limites des exportations du blé balkanique en direction du port français. Patmos ne se rattache qu'indirectement au courant qui s'oriente vers Marseille; c'est l'appartenance de l'île à l'aire des prix de l'Archipel qui nous permet d'essayer de faire quelques comparaisons entre les prix du marché patmien et marseillais: l'île de Patmos était traditionnellement rattachée aux liaisons commerciales basées dans les villes italiennes de l'Adriatique.

Deux mots sur les sources patmiennes que nous utilisons ici; pour les autres sources, déjà publiées ou élaborées, les renvois aux publications suffisent. Les données les plus continues sont fournies par les livres de comptes du monastère de St. Jean Théologien de Patmos²⁾; elles nous permettent d'établir le mouvement des prix du blé pendant les années 1787—1797. Les livres de comptes d'un marchand patmien, *Pothitos Xénos*³⁾, se rapportant aux années 1766—1800, laissent y glaner certaines indications sur le prix du blé, mais, comme ce produit n'occupait pas une grande place dans son commerce, ces indications n'arrivent pas à former des séries. Les registres fiscaux de la commune de Patmos⁴⁾ font

gers; 449: dont 38 étrangers; 1154: dont 74 étrangères et 40 nonnes. b) (1827). 2897: dont 60 moines et 22 nonnes; ces personnes ne sont pas comprises dans les colonnes suivantes.

Pour la consommation en céréales, voir la note 6.

²⁾ Nous utilisons ici le registre des années 1786—1820; de 1797 à 1820 les entrées et les sorties ne sont pas continues; voir B. P. Panayotopoulos, 'Αρχείο Μονῆς Ἰωάννου Θεολόγου Πάτμου (ταξινόμηση καὶ φωτογράφιση) [Les archives du monastère de St. Jean Théologien à Patmos. Classification et microfilmage]: *Eranistès*, 3 (1965), p. 153, n° de document 1005.

³⁾ Les livres de compte du marchand patmien *Pothitos Xénos* se trouvent en microfilms dans la filmothèque du Centre de recherches néohelléniques de la Fondation Royale de la Recherche Scientifique d'Athènes; les originaux appartiennent au Professeur *Panayotis Criticos*. Les microfilms du Centre de recherches néohelléniques portent les indications: *Pothitos Xénos*, codes 1—6 (films 1—19); l'ordre chronologique des documents est le suivant: a) cod. 3 (1768—1795), b) cod. 2 (1773—1792), c) cod. 1 (1781—1795), d) cod. 5 (1780—1788), e) cod. 4 (1787—1800), f) cod. 6 (1793).

⁴⁾ Il s'agit de 260 registres fiscaux où est inscrite toute la population imposable de Patmos. Ils contiennent les éléments suivants: a) le nom de la personne imposable par catégories (chefs de ménages, célibataires, veuves, prêtres, laboureurs); b) les biens imposables (maisons, vignes, champs, jardins, ruches, moulins, fourneaux); c) les

parfois état d'achats de blé par les autorités municipales ou mentionnent son prix dans des comptes relatifs à des dépenses en nature de la communauté.

La mesure de capacité utilisée dans ces sources est le *kile* de Constantinople équivalant, dans le cas du blé, à 22 oques, soit 25,65 kg. Les valeurs monétaires sont exprimées en *para* et piastres (1 piastre = 40 *para*); dans nos calculs nous avons, parfois, converti les prix exprimés en monnaie ottomane en sequins vénitiens⁵⁾ pour illustrer le mouvement des prix tant sur la base d'une monnaie d'or stable que sur celle d'une monnaie d'argent affectée par de fortes dévaluations; d'autant plus que le sequin jouait un rôle de premier ordre dans le commerce de la Méditerranée Orientale.

La nature de la documentation offre la possibilité de répartir les prix par années et par mois; cependant, l'absence d'achats pendant quelques mois et le manque de chiffres pour quelques années de la période 1766 à 1781 ne nous permettent pas de retracer complètement le mouvement annuel et le rythme des oscillations saisonnières des prix.

Les achats de blé qui sont enregistrés dans les documents que nous utilisons étaient destinés:

- a) à la consommation immédiate,
- b) au marché patmien, mais sans que l'opération ait un caractère proprement commercial puisqu'elle faisait partie de la politique annonaire de la commune,
- c) au commerce local pour revente au détail.

Tous ces cas ont affaire au blé importé ou disposé à Patmos. Le premier cas est le plus fréquent. Les achats du monastère correspondaient presque strictement aux besoins alimentaires des moines et du personnel;

impôts auxquels étaient astreints les individus et les biens ; d) les sommes des impôts payés. Ces documents se répartissent de la façon suivante :

1609, 1667, 1671—1700	1701—1800	1801—1819
65 dont 8 non datés	152 dont 17 non datés	43 dont 1 non daté

Outre les inventaires des personnes et des biens imposables, les registres contiennent tous les comptes se rapportant à la fiscalité de l'île, les emprunts de la commune, les dépenses, et, parfois, la liste de la collecte des impôts portuaires ; une partie de ces documents se réfère exclusivement à un certain nombre des sujets ci-dessus. Ceux du XVII^e siècle sont microfilmés et déposés au Centre de recherches néohelléniques d'Athènes (voir Panayotopoulos, op. cit., pp. 154—156).

⁵⁾ Pour les équivalences piastre/sequin voir Vuk Vinaver, Der venezianische Goldzechin in der Republik Ragusa: *Bollettino dell'Istituto di storia della società e dello stato veneziano*, 4 (1962), pp. 106—175 (pour le XVIII^e siècle, pp. 171—174) ; N. Svoronos, Le commerce de Salonique au XVIII^e siècle, Paris, PUF, 1956, p. 82. La documentation patmienne nous a permis d'établir une série, presque complète, pour les années 1770—1800, que nous utilisons ici dans les conversions.

les achats enregistrés dans les livres de comptes du marchand patmien étaient destinés en premier lieu à la consommation familiale, tandis que la partie commercialisée était faible et ce commerce semble avoir eu un caractère occasionnel. Les achats de la commune étaient destinés à satisfaire les besoins des habitants en céréales, mais le prix de vente se bornait à garantir le remboursement du capital investi dans l'achat avec une marge de profit à peu près égale au montant de l'intérêt des prêts *salva in terra*.

L'origine géographique du blé importé était diverse; les importations du monastère de St. Jean permettent de dresser le tableau n° 1.

Les sommes d'après lesquelles nous avons calculé ces pourcentages se rapportent aux 96,43 % des sommes investies dans l'achat du blé pour lesquelles les registres mentionnent les quantités achetées; cependant il y a d'autres achats dont les registres ne mentionnent que la valeur monétaire sans donner de précisions sur leur volume: compte tenu de ces achats, le tableau n° 1 ne représente que 69,70 % du total des sommes investies dans l'achat du blé. Il serait risqué de supposer que les 30 % restants correspondent aux quantités achetées sur place provenant de la production locale. On sait que l'île importait 20.000 *kile*, soit 546 tonnes de blé annuellement pour satisfaire aux besoins alimentaires d'une population qui, en 1773, comptait 2086 personnes. Comme la production locale ne suffisait qu'aux besoins alimentaires de la population pendant un ou deux mois⁶⁾ et que la propriété foncière était extrêmement morcelée, le volume du blé commercialisé devait être très faible: l'essentiel du blé local commercialisé devait être fourni par la dîme, car celle-ci se vendait au marché local et ce n'est que rarement mentionnée parmi les produits d'exportation de l'île. La dîme pendant le siècle précédent, époque où le morcellement de la propriété terrienne était déjà arrivé à un point extrême, s'élevait à 55,5 *kile* de blé et à 27,5 *kile* d'orge⁷⁾; ces

⁶⁾ Sakkeliou, op.cit., pp.128—129. Ces données situent la consommation individuelle autour de 2,7 quintaux par an, c'est-à-dire au niveau accepté pour la Méditerranée au XVI^e siècle. Voir, Fernand Braudel, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, I, 2^{ème} édition, Paris, 1966, pp. 384—385; cf. les calculs sur la consommation dans les villages d'Espagne au XVI^e siècle faits par José Gentil da Silva, En Espagne: développement économique, subsistance, déclin, Paris/La Haye, Mouton et Co, 1965, pp. 45—47.

⁷⁾ M. Malandrakis, Νησιωτικά χρονικά [Annales des îles], Athènes, 1939, p. 124. Au lieu de voir une croissance de la production céréalière au XVIII^e siècle, il faut considérer que le montant de la dîme au XVII^e siècle était établi à partir d'une estimation de la production céréalière de l'île nettement inférieure à la production réelle. Une élaboration des données du cadastre patmien du XVII^e siècle (Panayotopoulos, op.cit., p.154, n° 4) donnera, dans une autre publication, les clarifications nécessaires. Le tableau pessimiste que dresse C. S. Sonnini, Voyage en Grèce et en Turquie fait par ordre de Louis XVI, et avec l'autorisation de la cour ottomane, Paris, 1801, p.303, suggère des estimations tout à fait différentes: « Des vallées qui pourraient fixer l'abondance, sont incultes, et, par leur état de délaisse-

chiffres tendraient à confirmer que le blé local commercialisé n'atteignait pas un niveau supérieur à 3% du total du blé mis en vente sur le marché. Ce pourcentage nous le retrouvons si nous calculons à partir des données du tableau n° 1.

MARCHÉS de Provenance du blé acheté par le monastère de St. Jean	BLÉ IMPORTÉ					
	Acheté à Patmos		Acheté à l'étranger		Total	
	Valeur en piastres	Pour- cent.	Valeur en piastres	Pour- cent.	Valeur en piastres	Pour- cent.
ASIE MINEURE Gérontas Kuşadası Çeşme	3 556	31,86			3 556	31,86
ÎLES DE L'ARCHIPEL Samos Tinos Astypaléa Léros Crète	937	8,27	3 411	30,47	4 348	38,74
MORÉE			2 988	26,70	2 988	26,70
ÎLES IONIENNES?			107	0,94	107	0,94
RUSSIE			179	1,76	179	1,76
TOTAL	4 493	40,13	6 685	59,87	11 178	100

Tableau n° 1. Provenance du blé importé par le monastère de St. Jean à Patmos pendant les années 1787—1797.

Sources: Registre de St. Jean, n° 1005.

ment et de nudité, n'offrent, avec les collines dont elles sont environnées, que la même teinte affligeante d'âpreté et de malheur. La population qui suit les chances de l'agriculture et de l'industrie, y est singulièrement diminuée, et tandis que les monastères fourmillent de fainéans, les campagnes deviennent désertes ». — Il est très délicat de calculer la fraction de la dîme perçue par les receveurs en nature, car les documents fiscaux signalent l'impôt sur la production en valeurs monétaires à partir d'un calcul sur le rendement des terres et sans autres précisions sur leur produit : la vente constituerait une étape intermédiaire dans le processus de la monétarisation de la dîme, dont nous n'avons pas les traces dans les documents fiscaux que de façon indirecte et assez confuse. C'est ainsi que nous trouvons dans la liste des taxes portuaires de l'année 1766 (Reg. de la commune, 1766, f 73, Arch. de St. Jean) deux inscriptions portant sur des taxes payées pour l'exportation d'une quantité de blé non déterminée provenant du produit de la dîme ; d'autre part, *Pothitos Xénos* mentionne dans ses livres de comptes (5 f 32) un petit achat de blé de la même provenance. La dîme est exprimée toujours en valeurs monétaires, mais on sait qu'elle était perçue par les collecteurs en nature et sur ce point une codification des coutumes de Patmos faite en 1812 est explicite (Malandrakis, op. cit., pp. 126—129). Il reste à savoir de quelle façon se faisait la commercialisation du produit de la dîme a) quand la dîme était perçue directement par les autorités communales et b) quand celle-ci était perçue par un fermier des impôts ; la clause de la codification de l'année 1812 que nous venons de citer concerne ce dernier cas. Aux vingt premiers ans du XIX^e siècle, la

On doit donc tenir compte de deux évidences: le prix du blé à Patmos se forme à partir de diverses transactions commerciales; il appartient au groupe des prix de l'Archipel — plus précisément les blés d'Asie Mineure, de Macédoine, de Thessalie, qui entraînent dans les îles de la mer Égée en vue d'être exportés vers l'Occident⁸⁾. Ce qui permet de comparer le prix du blé à Patmos aux prix pratiqués sur les marchés occidentaux, notamment à Marseille; un autre point de référence sera Salonique qui, pour ses blés d'exportation, évolue dans l'orbite des prix de l'Archipel. Mais, tout d'abord, voici ce que nous avons trouvé en matière de prix du blé dans la documentation patmienne (voir tableau n° 2).

seconde forme de perception était considérée comme «une coutume ancienne». En 1821, la dîme était louée pour 1200 piastres (Registre de la commune n° 2, Mairie de Patmos) : compte tenu que le prix du blé pendant les années 1821—1822 était, en moyenne, de 12:30 piastres par *kile* et que le prix de l'orge était habituellement 40% au dessous du prix du blé, la production céréalière de l'île serait située au dessus de 1050 *kile*, si, bien sûr, la structure de la céréaliculture au commencement du XIX^e siècle était la même à celle du XVII^e siècle (1 à 3). Ces chiffres nous amènent au niveau de la production céréalière suggérée par le document de 1773 (cf. note 6).

⁸⁾ S v o r o n o s, op. cit., pp. 275—276 ; pour les mesures que prenait la Porte contre la contrebande de blé qui se faisait dans les îles de l'Archipel, voir L. G ü ç e r, XVIII. yüzyıl ortalarında iaşesi İstanbul'un için lüzumlu hububatın temini meselesi [Le problème d'approvisionnement d'Istanbul en céréales vers le milieu du XVIII^e siècle] : *İstanbul Üniversitesi Fakültesi İktisat Mecmuası*, 11 (1949—50), pp. 397—416 ; idem, Le problème de l'approvisionnement d'Istanbul en céréales vers le milieu du XVIII^e siècle : *Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul*, 11 (1949—50), pp. 153—162 (résumé en français de l'article ci-dessus). Patmos figure parmi les places de réexportation du blé levantin en Occident au XVI^e siècle (B r a u d e l, op. cit., I, pp. 524—525, 528—529). Piton de T o u r n e f o r t, Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy, I, Paris, 1717, p. 438, affirme que «tout le négoce de l'isle consiste dans l'industrie des habitants, qui avec une douzaine de caïques ou plusieurs autres petits bateaux, s'en vont chercher du blé en terre ferme, et même jusque sur les côtes de la mer noire pour en venir charger les bâtiments français». Ce passage, reproduit par F r i e s e m a n, Description historique et géographique de l'Archipel, Neuwied sur le Rhin, 1779, pp. 78—79, ne constitue pas une preuve que Patmos ait assumé ce rôle pendant le dernier quart du XVIII^e siècle. Dans les quelques listes des taxes portuaires dont nous disposons pour Patmos au XVIII^e siècle, le blé fait presque totalement défaut (cf. une exception dans la note n° 7), ce qui indique que cet article était importé exclusivement pour satisfaire les besoins alimentaires de la population de l'île : en effet, on sait que les produits alimentaires de base, qui étaient importés pour être consommés sur place, n'étaient que rarement taxés à Patmos (S a k k e l i o n, op. cit., p. 129) ; cependant, le fait que dans les listes de taxes portuaires ce sont particulièrement les céréales qui font défaut, montre que l'exemption ne s'appliquait qu'à l'égard de ces derniers. Il en résulte que le contenu de la clause n° 4 de la codification de 1812 (M a l a n d r a k i s, op. cit., p. 126—127), qui détermine que le blé, l'orge, la farine et les biscuits n'étaient pas astreints à payer la douane, ne constituait pas une nouveauté, comme on pourrait le penser en se basant sur le texte de 1773 (I. Sakkelion, op. cit.) qui parle généralement pour des produits d'alimentation non taxés.

Années	Mois												Moyennes annuelles (en para)	Pourcentages par rapport aux moyennes simples	Moyennes simples en sequins	Pourcentages		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					simples	pondérées
1766					60								70	65	100	0,406	100	
1767	66		70										68	68	104,62	0,425	104,68	
1770					66 68 68 ^{2/3}									67 ^{1/2}	67	103,85	0,422	103,94
1771					86 90 94				72					81	76	124,71	0,506	124,63
1772								80					80	80	123,08	0,500	123,13	
1773		84 90								80				84 ^{1/3}	84 ^{1/2}	130,76	0,527	129,8
1779						102				97				99 ^{1/2}	97	153,08	0,529	130,29
1780								82 84 88						84 ^{2/3}	85	130,77	0,446	109,85
1781			92				100					84	92	90	141,54	0,449	110,59	
1783			102 82 85				88 100 80		86 75					87 ^{1/4}	82 ^{1/2}	132,69	0,424	104,43
1784	81	88	88	88 84	84 88		88 100 80 160							93 ^{1/2}	85 ^{1/2}	143,85	0,445	109,6
1785									83 80									

Tableau n° 2. Prix du blé à Patmos (en para par kile).

Commentaire: RC = Registres de la Commune de Patmos; RM = Registres du monastère de St. Jean à Patmos; PX = Livres de comptes de Pothitos Xénos. La date qui précède aux renvois sert aussi comme référence au volume et aux pages des registres.

1766, 6 (RC), 12 (RC, PX, 3 227—8). **1767**, 1, 3 (RC). **1770**, 5 (RC). **1771**, 5 (RC) 10 (PX, 2 184

Les données du tableau n° 2 ne présentent pas une continuité rigoureuse: lacunes dans la succession des années; lacunes dans la succession des mois. Le manque de continuité dans l'année pourrait rendre les moyennes simples un peu hasardeuses, mais ces données nous semblent assez représentatives et les moyennes qui en résultent assez dignes de confiance: le niveau des prix est à peu près le même dans les différentes sources; nous n'avons aucune raison de supposer que chaque achat était conditionné par des facteurs sans corrélation entre eux — en dépit de la variété des sources d'approvisionnement. Il arrive que des prix présentent des écarts considérables par rapport aux prix les plus fréquents: on ne peut pas en déduire que c'est fortuitement, car on trouvera les mêmes écarts d'autres années (une seule exception: 260 *para* le *kile* de blé en 1789). Les quelques cas qui pourraient paraître irréguliers, ne sont en fait que des traits stables dans le mouvement des prix.

La pondération des prix par les quantités n'est possible que pour les années 1787—1797 pour lesquelles les quantités sont suffisamment importantes et bien réparties dans le temps (c'est le cas des registres monastiques); les données que nous avons pour les années 1766—1786 concernent surtout des quantités très réduites ou elles appartiennent à des comptes trop divers pour permettre une pondération représentative. Dans le cas des années 1787—1797 il n'y a pas d'uniformité dans la formation du prix: il se forme soit sous l'influence des prix maxima (3 cas sur 11) soit sous l'influence des prix minima (5 cas sur 11); dans deux cas les moyennes simples se trouvent au même niveau que les moyennes pondérées. Il est évident que l'acheteur ne pouvait pas choisir toujours au mieux de son intérêt.

Choisir: il est intéressant de voir les quantités de blé achetées annuellement par le monastère par rapport au mouvement des prix. Les achats annuels de céréales viennent compléter l'apport local, ce qui n'implique pas la stabilité des achats; le caractère complémentaire des achats est dû seulement au fait que les excédents d'une année peuvent être utilisés la suivante. Le tableau n° 3 fait apparaître en chiffres ronds les quantités de blé entrées dans le couvent pendant les années 1787—1797; rappelons qu'il s'agit de blé destiné à la consommation (une seule exception: 1793, le monastère vend 89 *kile*).

On constate que les plus forts achats coïncident avec les années de hausse du prix du blé; ces achats dépassent la moyenne annuelle, largement même, dans les cas des années 1789 et 1795 (respectivement 175% et 162,71 %). Il est évident que les excédents étaient consommés pendant les années qui suivaient: c'est à dire que les oscillations des achats ne reflètent pas les oscillations de la production céréalière du monastère; sans quoi celle-ci serait soumise à des rythmes inhabituels. Par ailleurs, il n'y a pas de raisons de supposer que la population du monastère subis-

Marchés et prix du blé en Grèce au XVIII^e siècle

Années	Kile	Pourcentages par rapport à la moyenne annuelle, soit 472 kile	Prix en <i>paras</i> d'après les moyennes arithmétiques pondérées
1787	521	110,38	81
1788	461	97,67	105 ¹ / ₃
1789	826	175	121
1790	247	52,31	78 ¹ / ₃
1791	140	29,66	80 ¹ / ₂
1792	551	116,53	130 ¹ / ₂
1793	296*	62,50	164 ¹ / ₂
1794	530	112,08	127 ¹ / ₃
1795	768**	162,71	138
1796	370	78,39	143 ² / ₃
1797	508	107,60	97

Tableau n^o 3: Entrées de blé annuelles au monastère de St. Jean à Patmos.

* Nous déduisons 89 kile vendus.

** Nous ajoutons 27 kile non achetés, donnés au monastère au titre d'acte de charité.

sait, dans ces courts intervalles, des fluctuations telles que le mouvement des entrées le laisserait croire.

Pourquoi donc des achats importants pendant les années de cherté? Il serait facile de conclure: hausse du prix du blé, donc mauvaise récolte; les forts achats rempliraient les vides de la production céréalière du monastère — vides qui seraient *grosso modo* de 50⁰/₀. C'est une explication valable, mais pour un temps plus long que le cycle annuel: d'autres explications se rapporteraient à une rationalité qui déterminait la manière dont les décisions pour l'approvisionnement étaient prises. En 1789, par exemple, les données ne nous permettent de conclure qu'à une hausse du prix du blé et non une mauvaise récolte⁹⁾; les mesures de prévoyance du monastère se justifieraient par le déclenchement cette année-là de la guerre russo-turque entraînant une onde de piraterie dans l'Archipel. L'année suivante la récolte est abondante, au moins en Grèce, mais à cause de la guerre la Mer Noire est formée pour l'approvisionnement de Constantinople; le blé grec est détourné vers la capitale¹⁰⁾ et

⁹⁾ Au contraire, à Salonique la récolte s'annonçait abondante en juin 1789; cependant, la spéculation sur le blé avait déclenché une violente réaction dans la ville (C. Merdjos, *Μνημεία μακεδονικής ιστορίας* [Monuments d'histoire macédonienne], Salonique, 1947, pp. 446—449). A Smyrne, Volos en Thessalie, Negreponte et Athènes sévissait la peste; en Thessalie, on se plaignait que la vie coûte cher. Voir d'entre autres, A. Coray, *Ἀλληλογραφία* [Correspondance], I, 1774—1798, éd. par C. Th. Dimaras etc, Athènes, 1964, p. 111; P. Codricas, *Ἐφημερίδες* [Ephémérides], éd. par Alkis Angelou, Athènes, 1963, pp. 9—14, où on trouve un témoignage direct sur la peste à Athènes; V. Scouvaras, *Ἰωάννης Πρίγκος (1725—1789)*, Athènes, 1964, p. 324. Pour le climat psychologique, voir les belles pages d'*Anthimos Olympiotis* apud V. Scouvaras, *Ὀλυμπιώτισσα*, Athènes, 1967, pp. 128—133.

¹⁰⁾ Chronique anonyme thessalienne de 1790, apud Yanis Cordatos, *Ἱστορία τῆς ἐπαρχίας Βόλου καὶ Ἀγιάς* [Histoire de la région de Volos et Aghia], Athènes, 1960, p. 554.

son prix y baisse. Crainte, donc, de la tournure que les événements pourraient prendre, perspective de hausse des prix, expérience, en plus, que les années de cherté annoncent une hausse de prix en chaîne? C'est le cas de 1789 qui constituait le sommet d'une série de hausses; on n'avait pas pu prévoir qu'elle serait suivie et compensée par deux années de baisse. Les stocks n'avaient pas permis de profiter de ces baisses, d'où les achats réduits (1790, 1791); c'est la même chose qui se passe dans tous les autres cas mais avec quelque gain: on a pu éviter de faire de volumineux achats pendant la hausse de 1793 et profiter la baisse de 1797.

En lisant le graphique n° 1 qui illustre les données du tableau des prix du blé, on constate que la mobilité que présentent les prix ne se trouve pas dans une ligne ascendante: le mouvement du fond quand il n'est pas descendant ne dépasse pas considérablement l'année de base. Certes, ceci s'applique à la courbe des prix exprimés en sequins; la courbe des prix en piastres est ascendante, mais l'une et l'autre présentent le trait commun que les baisses sont numériquement très proches des hausses (pour les années 1779—1797, respectivement 6 baisses pour 8 hausses.) De toute façon nous n'avons pas une succession annuelle hausse/baisse; les hausses durent de 3 à 4 ans, les baisses 2 ans. Les différences entre les pourcentages des prix qui expriment l'un ou l'autre mouvement se trouvent presque dans les mêmes limites, exception faite pour la baisse de 1790 (cf. graphique n° 2); voici les écarts les plus marqués:

Hausses		Baisses	
1781	11,23	1780	22,31
1784	9,16	1785	20
1787	22,70	1786	19,24
1788	26,54	1790	86,54
1789	62,70	1796	43,30
1792	45,33	1797	33,86
1793	29,16		
1795	33,84		

Or, le mouvement des prix présente une forme cyclique, dont la répartition serait la suivante:

Début	Maximum	Fin	Durée
1777 (?)	?	1780	4 (?) ans
1781	1784	1786	6 ans
1787	1789	1791	5 ans
1792	1795 (1793)*	1797	6 ans

* 1793, si nous calculons à la base du sequin.

Voyons maintenant dans quel type de mouvement séculaire s'insère le mouvement que nous venons de décrire; autrement dit, est-il possible de vérifier l'existence d'une phase séculaire A, comme en Occident? Faute de données patmiennes, on peut recourir à celles de Salonique dont la parenté avec les données patmiennes est bien démontrée: bien que nous ne disposions que des prix concernant 28 années réparties entre 1713 et 1780, nous constatons que le mouvement est ascendant. Le tableau n^o 4 donne les prix du blé à Salonique en *para* et en sequins; il

Années	Prix par kile		Pourcentages	
	(a) en para	(b) en sequins	(a)	(b)
1713	34	0,283	100	100
1714	102 ² / ₃	0,856	302	302
1719	34	0,272	100	96
1720	110	0,880	324	311
	34	0,283	100	100
1723	293 ¹ / ₃	1,013	863	367
1729	44	0,264	129	93
1736	34	0,246	100	87
1737	47 ² / ₃	0,325	140	114
1738	43 ² / ₃	0,298	128	105
1739	55 ² / ₃	0,380	164	134
1740	44 ¹ / ₃	0,296	130	105
1741	45 ² / ₃	0,303	134	107
1745	100	0,664	294	235
1747	58	0,385	171	136
1748	57 ¹ / ₂	0,371	169	131
1750	47 ¹ / ₂	0,320	138	113
1760	61	0,394	179	139
1763	68 ¹ / ₃	0,445	201	157
1764	69	0,445	203	157
1765	58 ¹ / ₂	0,378	172	130
1766	81 ¹ / ₃	0,525	239	186
1768	75	0,484	221	171
1776	70	0,437	206	154
1777	72	0,450	212	159
1778	90	0,474	265	167
1779	85	0,443	250	157
1780	85	0,443	250	157

Tableau n^o 4. Prix du blé à Salonique.

Source: N. S v o r o n o s , Le commerce de Salonique au XVIII^e siècle, Paris, PUF, 1956, pp. 87—88, 383—384.

Année de base: 1713 = 100.

est clair que le mouvement des prix n'est pas dû à la seule dévaluation de la monnaie ottomane, mais étant donné que la valeur en *para* du sequin pendant la période considérée (1713—1780) avait augmenté de 47,93 % une bonne partie de l'augmentation du prix du blé était neutralisée par la dépréciation de la monnaie.

Dans la mesure où la disparité des données sur le mouvement du prix du blé à Salonique nous permet de tirer des résultats, on constate que le

mouvement de hausse des prix commence en 1745; la période précédente, abstraction faite de hausses violentes dues à des motifs exogènes, se caractérise par une stabilité marquée d'oscillations autour du niveau de l'année de base, c'est-à-dire 1713 (niveau qui semble être représentatif, donc valable comme point de référence pour l'établissement des indices). Pendant les années qui précèdent la période de montée des prix, les augmentations sont presque absorbées par la dévaluation de la monnaie; après 1745, bien que la dépréciation de la monnaie ottomane continue, la hausse s'accuse nettement, surtout après 1766 — période pendant laquelle la hausse n'est jamais inférieure à 150 % par rapport à l'année de base. Sans avoir la possibilité de repérer de limites exactes, nous pourrions même à Salonique distinguer dans la phase séculaire A deux périodes *b* et *a*, dont la ligne de démarcation se situerait autour de 1745 (voir tableau n° 4).

Les hausses cycliques que nous pouvons discerner et mesurer d'après les données patmiennes se présentent comme suit:

Années	Amplitude de la hausse cyclique		Intensité de la hausse cyclique	
	(a)	(b)	(a)	(b)
1786—89	113,24 %	103,39 %	45,77 %	50,84 %
1791—95	83,95 %	67,05 %	49,88 %	45,28 %

(a) = à la base des prix exprimés en *para*.

(b) = à la base des prix exprimés en sequins.

Nous sommes donc en présence d'un mouvement caractérisé de pentes cycliques fortes, phénomène dont nous avons l'illustration pour toute la période considérée dans le graphique n° 2 qui fait apparaître les écarts en chaîne du prix du blé. Dans la mesure où notre exemple peut faire figurer une tendance générale, on constate que la hausse cyclique pendant les années considérées s'atténue; cela est clair pour les chiffres portant sur les prix exprimés en sequins.

Le manque de séries mensuelles ne permet pas de saisir le mouvement saisonnier; le manque d'achats pendant certains mois pourrait indiquer que la conjoncture mensuelle était favorable pendant les mois où avaient eu lieu les achats. Durant les années 1787—1797, les principaux achats se situent aux mois de février, août, septembre, octobre et novembre: en éliminant février (les achats de ce mois se situent pour 65 % en 1789), il en résulterait que la saison de préférence était l'automne. La chose est surtout évidente pour les années 1792—1797 (voir tableau n° 5).

Années	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1787—91	326	1575	538	188	426	113	500	929	0	871	0	0
1792—97	0	500	88	247	636	0	150	1057	2016	1673	2759	950
Total	326	2075	628	435	1060	113	650	2086	2016	2544	2759	950

Tableau n° 5. Achat de blé par mois (en piastres) du monastère de St. Jean à Patmos.

La fréquence des mentions de prix dans notre documentation nous conduit aux mêmes considérations ; nous résumons dans le tableau n° 6 les données du tableau n° 1.

jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
3	3	6	4	4	3	2	10	8	10	5	3

Tableau n° 6. Fréquence des citations de prix pendant les années 1766—1797.

Toutes les mentions portant sur un mois de chaque année sont considérées comme une unité, indépendamment de leur nombre.

Or, ces indications situeraient la dépression saisonnière des prix aux mois qui suivent (mais de loin) la moisson; l'activité commerciale et notamment les importations du blé par des étrangers à Patmos s'inséreraient dans les conditions de la fluctuation saisonnière sans la modifier. Le tableau n° 7 montre la façon dont se répartissent les importations de blé à Patmos par des non-patmiens.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Piastres	0	0	102	355	0	58,5	0	459	1350	1165	2689,5	0
% par rapport au total des achats du mois			16,24	81,61		5,15		22	66,96	45,78	97,48	

Tableau n° 7. 1787—1797: arrivées du blé à Patmos (achats du monastères, en piastres).

Les achats les plus importants du blé importé se réalisent aux mois de septembre, août et novembre; ces achats correspondent à 77,61 % du total des achats de blé importé pendant les années 1787—1797. Voyons s'il y a concordance entre ces considérations et le mouvement des prix pendant l'année-récolte d'après quelques exemples qui nous permettent de reconstruire, avec plusieurs lacunes toutefois, certaines années-récoltes (voir tableau n° 7 a).

Années	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
1783—4	—	89 ¹ / ₃	—	80 ¹ / ₂	—	—	80	88	88	86	—	86
1788—9	—	130 ¹ / ₃	—	102 ² / ₃	—	—	—	—	—	—	—	80
1791—2	—	75	99	80	75	—	—	—	85	90	260	—

Tableau n° 7a. Mouvement des prix du blé pendant l'année récolte (par kile en para).

Le peu d'informations que nous pouvons tirer du tableau n° 7a, indique que la dépression saisonnière aurait lieu pendant l'automne en se prolongeant, peut-être, jusqu'au mois de février.

La chose semble être paradoxale, parce qu'on s'attendrait à ce que la dépression soit située aux mois de la moisson; d'ailleurs nous le savons: le blé était bon marché à l'époque de la moisson et les ventes sur l'aire étaient les plus avantageuses pour l'acheteur. Mais ce qui frappe dans le cas considéré est le manque d'achats dignes d'entrer en ligne de compte pendant les mois de juin-juillet — et même août. Question de

mécanismes: ce que l'on aimerait savoir, c'est dans quelle mesure la dépression saisonnière juin-juillet constituait vraiment un trait caractéristique du mouvement des prix du blé commercialisé — autrement dit, dans quelle mesure le producteur direct pouvait influencer le marché après le battage en prenant contact avec le consommateur. Cela dit, il faut expliquer la nature de la baisse; il ne s'agit pas de résoudre le problème, mais de poser quelques-uns de ses aspects.

Si la baisse du prix pendant la moisson est le résultat d'une série de facteurs qui fonctionnent au détriment du producteur direct (on pourrait citer le manque d'argent et l'endettement), il est clair que l'allure descendante des prix n'était pas déterminée par la conjoncture du marché, mais par le fait que le producteur endetté était obligé de vendre son excédent dans le moment même: sur l'aire¹¹). Il reste à savoir si l'excédent du producteur direct était d'un volume capable d'influencer le marché du blé; il reste aussi à savoir s'il y avait des paysans non endettés qui pouvaient échapper à la vente défavorable après la moisson: mais il va de soi que la tendance de la part de ceux qui possédaient du blé était d'attendre une autre circonstance pour disposer de leur production.

D'après ce que nous venons de dire, il faut supposer que pendant la moisson les transactions ne représentaient que le prélude de la formation du prix du blé commercialisé; il s'agirait, surtout, de ventes provoquées par la nécessité et qui servaient principalement la concentration du blé: bénéficiaires de cette situation auraient été les marchands indigènes, les confréries des boulangers et des meuniers, les usuriers qui se rembouraient en nature. La formation du prix sur le marché se réalisait par la convergence d'une série de facteurs et de mécanismes — facteurs qui se superposaient dans le champ des forces en renversant les régularités que nous serions enclins à considérer invariables. Prenons comme exemple les facteurs disette-abondance-demande: 1766, disette en Grèce: deux chroniqueurs anonymes thessaliens enregistrent le prix de 80^{1/3} et de 80 *para* par *kile* de blé — le premier prix, nous le trouvons à Salonique. 1767, abondance mais cherté parce que «les *Francs* et la Barbarie n'avaient aucunement de production de blé et tout le blé était transporté là bas par navires; et ici toujours la cherté»¹²). Prix du blé en 1767, 80 *para* par *kile*. La chronique traduit parfaitement la réalité: durant l'an-

¹¹) Voici un passage d'un firman daté de 16. IX. 1708 (I. Vasdravellis, *Ἱστορικά ἀρχεῖα Μακεδονίας* [Archives historiques de Macédoine], I, Salonique, 1952, doc. 72, pp. 87—88): « Les usuriers, habitants de Salonique, Hadji Moussa et Haznedaroglou Ahmet ont donné sous la forme de prêt de cinq cents ou six cents grosses à chacun des *reaya* d'Avret Hisar — annexe du susdit *has* de Lagada; bien que chacun d'eux perçût à titre d'intérêt de la part des *reaya* deux cents grosses, pourtant, ne se contentant pas cette année de cela, ils gênent les *reaya* et prétendent que ces derniers versent le montant intégral de leur dette au début du battage ».

¹²) Cordatos, *op. cit.*, p. 549.

née commerciale 1767—8, on enregistre des importations de blé du Levant à Marseille de l'ordre de 47% du total (soit 142.500 charges)¹³⁾ ; la demande extérieure avait stabilisé les effets de la disette. En 1768 on parlera de nouveau de disette en Thessalie et de cherté ; prix du blé enregistré, 80 *para*¹⁴⁾ ; Salonique donne une moyenne de 75 *para* — nous sommes déjà au niveau régulier des prix. Certes, là où nous avons affaire à des revenus mixtes ou simplement à des revenus agricoles, les fluctuations brusques des prix signifient quelque chose de plus grave : elles signifient pour la population l'impossibilité d'accès au marché ; la comparaison entre les prix *post* et *ante* disette est valable et applicable quand nous avons affaire à un marché détaché de l'orbite de l'auto-suffisance. Cependant, nous ne concluons pas que les effets de la disette étaient absorbés par l'évolution des prix — il y avait toujours des maxima qui dépassaient les hausses dues au mouvement des prix, même des maxima terribles comme ceux des années 1774—5¹⁵⁾ ; mais, ce qu'il faut signaler, c'est que les écarts entre les prix des années de famine et les prix moyens allaient s'atténuant. On reviendra sur ce point.

Si la mise en corrélation de facteurs comme disette-abondance-demande pouvait permettre des pondérations très utiles, si cette mise en corrélation pouvait donner à des phénomènes inhérents à la réalité historique leurs vraies dimensions — donc nous aider à éviter des simplifications — le champ d'observation gagnerait beaucoup à s'étendre aux phénomènes sociaux. Examinons quelle pourrait être la part, dans la formation du prix du blé, du système corporatif.

Un document provenant de Salonique daté de 22. 8. 1802 est significatif à cet égard¹⁶⁾. La corporation des boulangers et celle des meuniers de la ville achetaient pendant l'époque du battage certaines quantités de blé. Il n'y a pas d'indication du prix auquel les corporations achetaient le blé des paysans, mais le document mentionne le prix de revente auquel elles fournissaient le blé à leurs membres. Le mécanisme est évident : les deux corporations assumaient en même temps la fonction de marchand de blé et leur propre fonction manufacturière. Cela veut dire que certains confrères disposaient de capitaux permettant d'assumer le rôle du marchand ; mais ce type de marchand se comportait de sorte que dans

¹³⁾ Voir p. 202.

¹⁴⁾ Cordatos, *op. cit.*, p. 549.

¹⁵⁾ Une chronique publiée par N. Yannopoulos dans *Epitheorisis Neologou Constantinoupoleos*, II (1892—93), pp. 241—243, enregistre le prix de 24 piastres par charge pour le blé, 18 à 20 pour le maïs, 14 à 16 pour l'orge et 24 à 27 *para* par oque pour la farine. Un poème publié par le même savant, *ibid.*, précise que les marins des îles Hydra et Psara qui ravitaillaient les populations affamées de Thessalie fraudaient les mesures des céréales.

¹⁶⁾ Vasdravellis, *op. cit.*, I, doc. 268, pp. 383—385.

son activité commerciale prévalaient les équilibres inhérents au système corporatif: d'où la clause qui figure dans le document, selon laquelle la responsabilité collective n'était pas en cause dans le cas où un membre de la corporation des boulangers faisait faillite après avoir acheté du blé au prix «haut», donc s'il était approvisionné en dehors de la corporation. Les boulangers étaient obligés de s'approvisionner exclusivement chez les meuniers; les paysans qui apportaient du blé dans la ville pouvaient le vendre seulement «au pauvres et aux économiquement faibles», mais les corporations vendaient également du blé aux mêmes catégories sociales: donc, leur contrôle sur la formation des prix était total — mais, attention: il s'agit toujours de prix du blé destiné à la panification, du blé destiné à faire face aux besoins alimentaires de la ville.

Ces prix étaient supérieurs à ceux qu'offraient les cultivateurs sur le marché de Salonique; la restriction qui empêchait les boulangers d'acheter le blé que les paysans apportaient à la ville, indique clairement que le profit commercial inclus dans le prix du blé formé par les corporations, laissait des marges permettant la concurrence du premier vendeur, c'est à dire du producteur. La chose est plus évidente dans la clause qui défendait aux membres des corporations d'acheter du blé à prix élevé. La restriction concerne les achats qui se réalisaient en vue de revente — cela va de soi. Par conséquent, s'il y avait possibilité de concurrence, même pour des achats effectués à des prix supérieurs à ceux que proposaient les corporations, en fonction de leur prix d'achat, il est clair que les marges de profit dans le prix de revente étaient suffisamment larges.

En ce qui concerne les prix du blé, de la farine et du pain, comme ces prix étaient formés par les corporations des meuniers et des boulangers grecs de Salonique, nous avons quelques informations précises provenant de quelques tarifs des années 1778, 1781, 1783, 1787, 1797, 1802, 1806, 1822, 1825 et 1826; nous insérons dans les tableaux n° 8 et 9 les données qu'ils apportent sur les produits mentionnés.

Les données des tarifs nous permettent de poser quelques problèmes et, tout d'abord, celui de la relation entre le prix du blé sur le marché intérieur de la ville et le prix du blé sur le marché qui fonctionne en vue du commerce d'exportation. Notre documentation ne donne pas la possibilité de comparaisons rigoureuses. Pour les années 1778—1787 nous n'avons que 3 prix concernant le blé exporté de Salonique (1778, 1779, 1780); ces trois cas ne recouvrent les prix des tarifs qu'une seule fois: en 1778; le prix du blé d'exportation vaut 209,3 % du prix du blé indiqué par le tarif. Le prix du blé à Salonique pendant les années 1776—1780 oscillait entre 70 et 90 *para* le *kile* — en moyenne 81 *para*. Les années 1781 et 1783 sont des années mauvaises, d'où une hausse de l'ordre de 201 % et de 168 % par rapport à l'année 1778; donc, la ressemblance du prix du tarif de 1781 à la moyenne des années 1776—1780 n'est qu'apparente, parce que pendant 1781 et 1783 le prix du blé sur le marché

Marchés et prix du blé en Grèce au XVIII^e siècle

Ans	Blé			Farine			Pain		
	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
1778	6,43	5,72	5,72	9	8	7,5	—	—	18,46
1781	12	12	12	14	13	12	—	18,19	12
1783	10	10	10	14	13	12,5	—	—	10,9
	—	—	—	11,5	11	10	—	—	9,09
	—	—	—	12,5	12	11,5	—	—	9,37
1787	5,72	4,29	4,29	8,5	7,5	7	—	—	6
1797	10	10	10	15,5	14	12,5	16,22	16,22	10,34
1802	18,57	18,57	18,57	28,5	28,5	23,5	28,57	28,57	20
1806	28,57	28,57	28,57	—	—	37,5	55,81	55,81	30
						39			
1822	43,57	43,57	43,57	—	67,5	60	87,27	72,73	54
1825	35,71	35,71	35,71	(60)	60	37,5	68,57	56,47	37,5
1826	28,33	28,33	28,33	—	—	—	45,28	45,28	30

Tableau n° 8. Prix du blé, de la farine et du pain à Salonique en aspres par oque d'après les tarifs.

Source: I. V a s d r a v e l l i s, 'Ιστορικά ἀρχεῖα Μακεδονίας [Archives historiques de Macédoine], I, doc. 212 (1778; p. 297), 222 (1781; p. 314), 224 (1783, 1787; pp. 315—6) 249 (1797; p. 351), 268 (1802; pp. 383—4), 272 (1806; p. 390), 377 (1822; p. 467), 406 (1825; p. 490), 412 (1826; p. 497).

Les prix du blé sont exprimés dans les tarifs en piastres par *kile* de Salonique (= 84 oques, soit 107,688 kg), de la farine en *para* par oque (= 1,282 kg) et du pain en *para* par *dramas* (= 30,25 gr). Le prix du pain reste nominalelement stable, le mouvement des prix s'exprimant par le changement du poids du pain.

Les indications a, b, c, correspondent à des qualités respectives; cependant, il y a des cas où nous n'avons qu'un prix unique.

Années	Blé		Farine	
	Prix moyen	Pourcentage	Prix moyen	Pourcentage
1778	5,96	100	8,17	100
1781	12	201,34	13	159,12
1783	10	167,79	12	146,88
1787	4,77	80,03	7,67	93,87
1797	10	167,79	14	171,36
1802	18,57	311,58	26,83	316,03
1806	28,57	479,36	38,25	468,17
1822	43,57	731,04	63,75	780,29
1825	35,71	599,16	48,75	596,69
1826	28,33	475,34	—	—

Tableau n° 9. Prix moyen du blé et de la farine à Salonique (en aspres par oque).

Source: Voir le commentaire du tableau n° 8.

d'exportation a dû augmenter quoique moins rapidement que sur le marché intérieur.

De même il n'est pas aisé de comparer les prix patriens à ceux de Salonique; cependant il est clair que les premiers se rapprochent des prix d'exportation en dépassant ceux des tarifs. (Voir tableau n° 10.)

Années	Salonique		Patmos
	(a)	(b)	
1766	81 ¹ / ₃	—	65
1767	—	—	68
1768	75	—	—
1778	90	43	—
1779	85	—	99 ¹ / ₂
1780	85	—	84 ² / ₃
1781	—	88	92
1783	—	73 ¹ / ₃	87 ¹ / ₄
1787	—	35	82 ² / ₃
1797	—	73 ¹ / ₃	99
1798	100	—	—

Tableau n° 10. Prix du blé à Salonique (a = dans le commerce d'exportation; b = d'après les tarifs) et à Patmos en *para* par *kile*.

Or, d'après ce que les données fragmentaires laissent apparaître, l'organisation corporative du marché intérieur à Salonique freine le mouvement des prix en provoquant un hiatus entre le marché intérieur et le marché qui se formait en vue du commerce d'exportation. A Patmos le mouvement des prix suit son rythme sans être handicapé par les mécanismes institutionnels. Cela ne signifie pas que, là où n'existe pas la convergence d'une production et d'un système institutionnel en vigueur, le mode d'exploitation du cultivateur et le processus de commercialisation de la production agricole changent complètement. La différence essentielle est due au fait que, là où les structures institutionnelles sont fortes, les mécanismes en vigueur absorbent des forces qui, du point de vue de la dynamique sociale et économique, s'opposent à ces mécanismes. C'est ainsi que la corporation, en assumant la fonction du marchand, absorbe une force contradictoire et établit des équilibres dans l'intérieur de l'organisme corporatif de telle sorte que celui-ci puisse être en symbiose avec le marché libre. Les équilibres dans l'intérieur de la corporation se réalisent par la domination de la fonction marchande du capital qui, dans notre cas, se manifeste à travers le processus de la commercialisation du blé destiné à la panification.

Un bon exemple qui montre la façon dont s'établissaient les équilibres dans les corporations et qui rend clair l'élasticité des structures institutionnelles, est offert par le comportement des drapiers Chiotes installés à Smyrne. Ceux-ci contrôlaient le marché intérieur et ils avaient pu s'emparer des importations hollandaises à Smyrne. L'an 1781, écrit le consul Hollandais à Smyrne, *D. J. Hochepped¹⁷⁾*, les «trente boutiques

¹⁷⁾ J. G. Nanninga, *Bronnen tot de Geshiedenis van den levantschen Handel. Vierde Deel : 1765—1826* [Sources pour l'histoire du commerce levantin. Quatrième partie : 1765—1826], vol. I, 'S-Gravenhage, 1964, doc. 335, p. 339.

qui composaient le susdit corp des drapiers chiotes, ont formé une ligue sous la direction de quatre députés choisis dans ce corps, amovibles tous les trois mois et à qui elles ont accordé le pouvoir d'acheter les draps de Hollande et des fabriques voisines aux prix qu'ils jugeront à propos. Ces draps achetés et mis dans le magasin commun de la ligue, sont exposés en revente et livrés à la plus offrante de ces mêmes boutiques, qui seules ont le droit d'en acheter». La ligue, en tant que telle, établissait ses équilibres en brisant la concurrence qui pouvait se manifester entre ses membres pendant l'étape de l'acquisition du bien importé; elle s'ouvrait au marché libre en assumant le rôle du vendeur collectif et en acceptant le détachement d'un nombre de ses membres à travers la méthode de l'enchère. Le cas des corporations des meuniers et des boulangers de Salonique s'inscrit dans le même processus d'adaptations.

Une autre constatation que l'on pourrait faire d'après les données des tarifs se réfère au mode d'évolution du prix du blé et de la farine. Dans quatre cas sur les huit considérés, le prix de la farine augmente plus que le prix du blé; dans les quatre autres cas c'est l'inverse qui se passe. Les années où prévaut le prix du blé sont des années de hausse forte, due au manque de céréales. Cette irrégularité du mouvement des prix des deux produits indique que l'autorité publique exerçait une pression sur le prix de la farine pour maintenir le prix du pain à des niveaux accessibles; il fallait donc que les écarts entre les prix du blé et ceux de la farine fussent assez élastiques. Les voici en pourcentages:

1778	37,10 %
1781	8,34 %
1783	20,00 %
1787	60,82 %
1797	40,00 %
1802	45,56 %
1806	33,88 %
1822	46,06 %
1825	36,49 %

Or, ces écarts sont très grands, si l'on tient compte du fait que les frais de mouture correspondaient *grosso modo* à 6% du blé moulu¹⁸⁾. Le niveau du prix du blé par rapport au prix de la farine indique la possibilité qu'avaient les corporations des boulangers et des meuniers de spéculer grâce au contrôle qu'elles exerçaient sur le marché du village et grâce au protectionnisme inhérent à leur système.

¹⁸⁾ D'après la coutume de l'île de Naxos (D. Guinis, *Περίγραμμα ιστορίας του μεταβυζαντινού Δικαίου* [Esquisse d'histoire du Droit post-byzantin], Athènes, 1966, doc. 467, p. 223). Je ne connais pas le niveau des frais de mouture à Salonique, mais une certaine uniformité peut apparaître probable.

Les pourcentages insérés dans le tableau n° 11 expriment l'évolution du prix de trois catégories de farine par rapport à l'année 1778.

Années	1ère qual.	2ème qual.	3ème qual.
1778	100	100	100
1781	155,56	162,5	160
1783	155,56	162,5	160,67
	127,78	137,5	133,34
	138,89	150	153,34
1787	94,45	94,62	93,34
1802	316,67	316,67	313,34
1806	—	—	500
	—	—	520
1822	—	843,75	800
1825	(666,66)	750	500

Tableau n° 11. Evolution des prix de la farine à Salonique d'après les tarifs (en pourcentages).

Si nous lisons le tableau horizontalement, nous constatons que les prix de la farine de deuxième et troisième qualité augmentent pendant les années de hausse généralement plus que ceux de la farine de première qualité : la thèse labrousienne selon laquelle le prix des produits pauvres s'augmente plus rapidement en période d'ascension de prix, se trouve affirmée même dans le cas des tarifs de Salonique¹⁹⁾.

En examinant le prix du pain, on constatera le même mécanisme que nous avons observé à propos du prix de la farine. Le tableau n° 12 fait apparaître les écarts entre le prix du pain et le prix de la farine et du blé; ils présentent l'image suivante.

Années	Pain - Blé			Pain - Farine		
	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
1778	—	—	+12,74	—	—	+10
1781	—	+ 6,19	0	—	+ 5,19	0
1783	—	—	+ 0,90	—	—	— 1,60
	—	—	—	—	—	— 0,91
	—	—	—	—	—	— 2,13
1787	—	—	+ 1,71	—	—	— 1
1797	+ 6,22	+ 6,22	+ 0,34	— 0,70	— 2,22	— 2,16
1802	+10	+10	+ 1,43	—	—	— 3,50
1806	—	—	—	0	— 0,07	— 7,50
	—	—	—	—	—	— 9
1822	+43,70	+39,16	+10,43	—	+ 5,23	— 6
1825	+32,86	+20,76	+ 1,79	—	— 3,55	0
1826	+16,95	+16,95	+ 1,63	—	—	—

Tableau n° 12. Écarts en *aspres* entre le prix du pain et du prix de blé, du prix du pain et du prix de la farine (par oque).

¹⁹⁾ C.-E. Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1933, I, p. 241—242; idem, *Observations complémentaires sur les sources et la méthodologie pratique de l'histoire des prix et des salaires*

Sans insister sur les aspects techniques concernant le rendement du blé en farine de telle ou telle qualité, les mélanges que l'on pouvait utiliser pour la fabrication du pain destiné à la consommation populaire, il suffit de signaler le fait qu'il y avait la possibilité d'une considérable fluctuation du prix du pain par rapport à celui de la farine ou du blé. On aperçoit clairement que le profit qui résultait du processus mouture/panification tombait aux mains des meuniers; seules exceptions dans les données dont nous disposons, le prix du pain en 1778 et 1781 (2^{ème} qualité). Or, si l'image qui se dégage des tarifs est valable, on peut considérer que dans l'ensemble des opérations: achat et revente du blé, mouture, panification, cette dernière occupe la moindre place en ce qui concerne la répartition des profits; cela signifie que l'activité économiquement dominante des corporations est liée à la revente du blé. Nous n'avons aucune indication sur la provenance des capitaux investis dans l'achat de blé, mais le prix de la farine suggère que les meuniers profitaient surtout de la mouture, le profit de la revente du blé tombant aux mains des boulangers qui investissaient de l'argent dans l'achat du blé. Dans ce cas, les meuniers auraient dû puiser leur force de négociation à l'égard des boulangers simplement dans le fait qu'ils auraient pu les concurrencer dans l'achat du blé grâce à leurs droits corporatifs.

Nous n'avons pas ici l'intention d'analyser les étapes parcourues dans la formation du prix du blé, de la farine et du pain dans une ville commerciale comme Salonique, en estimant quantitativement le niveau des prix obtenus à travers ces étapes; nous avons simplement voulu rappeler que dans la formation des prix jouent des facteurs dont il n'est pas toujours simple de distinguer l'appartenance: l'économique et le social s'interpénètrent de telle façon qu'ils finissent par produire une seule entité. D'autre part, d'autres réalités viennent se greffer sur celles qui existaient déjà; la symbiose s'effectue par l'établissement d'équilibres résultant d'adaptations mutuelles: c'est un aspect de ce moment que nous avons voulu indiquer dans les lignes que l'on vient de lire.

Mettre en rapport le mouvement des prix du blé tel qu'il se dégage de notre documentation avec le mouvement des prix du même produit en France, ce serait essayer d'entrer au cœur du problème: comparer les rythmes qui caractérisent l'évolution des prix en distinguant les éventuelles influences réciproques; mettre en lumière le mouvement des profits qui résultent de l'exportation du blé du Levant et, surtout, révéler l'aspect économique et social de la commercialisation de la production agricole dans les pays de l'empire ottoman, tout cela est trop demander

au XVIII^e siècles : *Revue d'histoire économique et sociale*, XXIV (1938), pp. 289—308 (pp. 303—305) ; cf. W. K u l a , Un aspetto particolare del progresso economico, dans la collection présentée par Ruggiero R o m a n o , I prezzi in Europa dal XIII secolo a oggi, Torino, Einaudi, 1967, pp. 437—445.

à nos sources; on peut seulement essayer de décrire quelques formes du phénomène qui apparaissent avec une netteté suffisante: le mouvement cyclique et l'évolution des prix du blé levantin sur le marché intérieur et sur le marché marseillais.

Première constatation: le mouvement cyclique des années 1780 à 1789 présente la même allure tant dans les prix patmiens que dans les prix français. Plus précisément c'est le rythme des prix du blé continental français qui se retrouve dans les prix de blé patmiens; la correspondance des maxima et minima cycliques est parfaite et le taux de la hausse cyclique des années 1786-1791 (1789) dans le cas patmien se situe à des niveaux bien connus pour la France: 213 % à Patmos par rapport à 1786 (minimum cyclique valable pour les deux mouvements); en France, 226 % — 190 % pour les divers marchés du N—O, 189 % — 165 % pour la région Centre-Est et Est, 168 % — 158 % pour le Centre-Ouest et 176 % — 169 % pour Rouen et la Flandre — les deux dernières régions ayant leur minimum cyclique en 1784 ou 1785 et 1787²⁰).

La coïncidence des pointes et des fléchissements évoquerait des modalités dans la formation du prix du blé levantin, qui échappent en partie à notre documentation. Si sous la fluctuation des prix se cachait la bonne ou la mauvaise récolte, on serait tenté de poser l'hypothèse d'une solidarité climatique, difficile à établir en ce qui concerne le Levant. Il est, bien sûr, aisé d'indiquer la relation de cause à effet entre mauvaise récolte et conditions climatiques: les chroniqueurs en témoignent suffisamment; mais l'amplitude géographique des disettes, donc la possibilité de mesurer leur répercussion sur la formation du prix à un niveau supra-régional, échappe totalement à notre observation. On ne peut à ce moment que se livrer à des observations isolées. C'est ainsi qu'un certain nombre d'années de hausse coïncident avec des années de mauvaise récolte en Grèce et en Thessalie: 1766—7, 1779, 1793²¹). La circulation du blé nous permet de supposer que les régions qui n'ont pas subi la disette ont dû être influencées par la demande des régions touchées; or, la hausse des prix d'après la documentation patmienne ne rappelle pas les fluc-

²⁰) C.-E. Labrousse, Prix et structure régionale: le froment dans les régions françaises (1782—1790): *Annales d'histoire sociale*, I (1939), pp. 382—400 (et en traduction italienne dans Romano, op. cit., pp. 481—504).

²¹) S. Lambros, *Néos Hellénomnémon*, 7 (1910), doc. 467, p. 243, doc. 488 et 489, pp. 248—249; Cordatos, op. cit., pp. 549, 551—552, 554—555. Une chronique écrite dans le code du monastère de St. Georges à Strouga en Macédoine, publiée par Ivan S negarov, *Kodeks (Kondika) na cŭrkvata « Sv. Georgi » v Struga* [Le code (kondica) du monastère royal St. Georges à Strouga], Sofia, 1964, p. 37 (doc. 5), enregistre les prix suivants pendant cette dernière disette :

24 septembre 1792	6 piastres par charge
janvier 1793	12 piastres par charge
été 1793	16:23 à 12 piastres par charge
automne 1793	18 piastres par charge

tuations violentes dont témoignent les chroniques qui rapportent les disettes. Ne peut-on, par conséquent, voir dans les prix hauts, qui apparaissent comme le résultat d'un processus normal, la répercussion indirecte de la mauvaise récolte, de la faim et de la spéculation qu'elles entraînaient dans les régions qui en souffraient? Nous serions donc en présence d'une sensibilité des prix qui reflète la sensibilité d'un marché interrégional. La coïncidence de prix considérés comme bas et d'années d'abondance en Grèce continentale indique de son côté une réaction identique: 1790, 1791, années de régression des prix; cependant, la réaction du chroniqueur thessalien prouve que ceux-ci étaient considérés comme trop élevés²²). Au contraire, à Patmos ces prix paraissaient normaux.

La demande extérieure doit peser dans la formation du prix du blé: or, la coïncidence des mouvements cycliques ne tient-elle pas au fait que les prix formés sur le marché d'exportation levantin sont conditionnés également par l'allure que prend la récolte dans les pays d'importation? Mettons en parallèle le mouvement des prix patmiens et le mouvement des arrivées de blé à Marseille; nous rappelons toutefois que le blé levantin avait d'autres débouchés que Marseille, que les entrées à Marseille provenaient de tout le Levant et que nos prix, au contraire, se rapportent au marché intérieur d'une seule région²³). Le graphique n° 3 montre le mouvement des prix du blé à Patmos et le mouvement des importations du blé levantin à Marseille d'après les tableaux dressés par Ruggiero Romano²⁴).

D'après ce graphique (n° 3), il n'y a pas concordance entre le mouvement des prix et le mouvement des exportations du blé; au contraire, les pointes de la courbe des prix correspondent aux fléchissements de la courbe des exportations. La même image se dégage du mouvement des exportations et du prix du blé pendant les années 1749—1760; le tableau n° 13 montre le mouvement des prix et des exportations concernant la zone de l'Archipel et de la Morée.

Nous rappelons que le blé levantin joue un rôle secondaire dans les importations marseillaises pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle; les années de forte importation de blé du Levant étaient conditionnées par les mauvaises récoltes en Occident²⁵); par conséquent, la conver-

²²) « 1790. Pendant cette année il fut produit beaucoup de blé dans les régions de la Grèce; il s'est vendu cher, parce que la mer Noire était fermée à cause des expéditions militaires; alors, tout le blé allait à Constantinople... » « 1791... pendant cette année il fut produit beaucoup de blé dans tout le monde et on le vendait pour deux piastres par *kile* de Constantinople; à Constantinople il était très cher, parce qu'on n'en importait pas... » (chroniques citées par Cordatos, op. cit., p. 554).

²³) Svoronos, op. cit., pp. 272—273; Ruggiero Romano, Commerce et prix du blé à Marseille au XVIII^e siècle, Paris, 1956, p. 65.

²⁴) Romano, Commerce..., pp. 140—143.

²⁵) Ibid., pp. 64—68.

Années	Archipel				Morée			
	Prix	%	Total	%	Prix	%	Total	%
1749	23	105	189 750	16	21	100	58 212	13
1750	21	96	269 388	23	19	93	571 748	123
1751	23	105	69 000	6	21	100	1 601 250	344
1752	18	82	2 085 300	179	17	83	1 788 175	384
1753	20	92	6 455 800	555	18	88	252 000	54
1754	16	73	3 509 600	302	12	59	297 240	64
1755	18	82	473 600	41	—	—	—	—
1756	17	78	175 950	15	15	74	67 500	14
1757	20	92	398 200	34	18	88	107 460	23
1758	30	137	30 000	3	25	123	66 250	14
1759	29	132	101 500	9	30	147	42 000	9
1760	27	124	198 450	17	28	137	285 600	61

Tableau n° 13. Mouvement des prix du blé en livres tournois par charge et importations de blé à Marseille.

Total : en livres tournois.

Pourcentages : par rapport a) aux prix moyens annuels (21, 82 l. t. pour l'Archipel et 20, 37 pour la Morée); b) aux importations annuelles moyennes (1.162.628 pour l'Archipel et 466.130 pour la Morée).

Source: Arch. Dép. des Bouches du Rhône, C 2559 apud S. M a x i m o s , 'Η αύγή τοῦ ἐλληνικοῦ καπιταλισμοῦ [L'aurore du capitalisme grec]. Athènes, 1945, tableau n° 9 (pp. 130—3) et n° 5 (pp. 120—1).

gence d'une forte demande de la part de Marseille avec telle ou telle réalité dans le marché du Levant avait un caractère absolument accidentel. Pendant la période 1756—1790 nous avons six cas où le blé levantin importé à Marseille représente un fort pourcentage par rapport au total des importations en blé:

1765—66	24,73	du total
1767—68	47,48	du total
1768—69	23,70	du total
1773—74	33,26	du total
1774—75	22,46	du total
1775—76	40,27	du total

Ces moments pèsent sur le niveau général des importations levantines en France, mais sans le modifier à la longue (cf. Graphique n° 4)²⁶.

Les fortes demandes seraient répercutées dans tous les ports d'exportations, comme on peut le déduire des données dont nous disposons sur les exportations de blé de Salonique et de ses dépendances. C'est ainsi que les exportations destinées à la France et à l'Italie passent du 45.000 kile (1763) et 51.125 (1764) à 113.622 en 1765 et à 88.500 en 1766; la part des transports effectués par les Français représente les 71 % et les 81 % du total. La même chose se passe en 1775 (année où les entrées de blé levantin à Marseille sont relativement élevées: 1777—8, 17,33 % du

²⁶) I b i d., Tableau n° 16, pp. 142—143.

total) ; les Français effectuent 90% des transports²⁷⁾. Or, pendant ces années, le mouvement des prix du blé ne présente pas de hausses remarquables. (Voir graphique n° 4.)

1763	75 para par kile
1764	62 para par kile
1765	73 para par kile
1766	75 para par kile
1776	70 para par kile
1777	75 para par kile
1778	89 para par kile

Nous nous trouvons *grosso modo* au niveau des prix patmiens.

Introduisons une autre variable: la disette. Nos informations concernent la Thessalie; une corrélation entre la disette en Thessalie et le prix du blé à Salonique est plus que probable. Il est difficile d'établir la synchronie des deux faits, faute de données portant sur le mouvement du prix du blé par mois dans le marché de Salonique; les concordances possibles que nous pouvons établir sont présentées dans le tableau n° 14.

Années de forte demande à Marseille	Disette en Thessalie *Abondance en Thessalie	Prix à Salonique	Prix à Patmos
	1764 (80 para)		
1765—6	1766 (80, 90 1/3)	1765 (73 para)	1766 (65 para)
1767—8	* 1767 (80 para)	1766 (75 para)	1767 (68 para)
1768—9			
1773—4			1773 (68 1/3)
1774—5	1775 (160, 200)		
1775—6		1776 (70 para)	
		1777 (75 para)	
		1778 (89 para)	
	1779 (160 para)		

Tableau n° 14. Disette et prix du blé.

D'après le tableau ci-dessus, il est clair que la disette qui sévit dans une région-entrepôt de blé n'influence pas les exportations, quoique le blé fût soumis au contrôle de l'Etat et que son exportation dépendît d'une autorisation du sultan²⁸⁾. Cela ne veut pas dire que l'état de la production

²⁷⁾ Svoronos, op. cit., p. 277.

²⁸⁾ L. Güçer, Le commerce intérieur des céréales dans l'Empire Ottoman pendant la seconde moitié du XVI^e siècle : *Revue de la Faculté des Sciences Économiques de l'Université d'Istanbul*, 11 (1949—50), pp. 163—188 ; Maurice Aymard, Venise, Raguse et le commerce du blé pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, Paris, SEVPEN, 1966, pp. 45—52 ; Robert Mantran, Istanbul dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Paris, 1962, pp. 187—194 ; Svoronos, op. cit., pp. 272—276. Cf. note 8.

céréalière n'intervenait pas dans les décisions de la Porte concernant l'autorisation ou l'interdiction d'exporter; au contraire. Cela ne veut pas seulement dire que le caractère régional de la disette permettait de neutraliser ses effets par l'importation, dans les régions affectées, de blé provenant d'autres régions qui n'avaient pas subi le fléau; la disparité géographique permettait, en effet, que l'approvisionnement fût possible dans un moment donné, après que les prix eussent atteint un sommet: parmi mille exemples, citons le cas de la disette de 1748, quand le blé importé de l'Asie Mineure sauva la population de Grèce et d'Albanie²⁹). Mais ce qu'il faut souligner est le fait que les prix du blé exporté étaient déjà formés à des niveaux tels, que la hausse provoquée par la disette ne pouvait pas agir comme un facteur prépondérant.

Une évidence simple: le décalage entre le prix du blé qui entrait dans le circuit commercial de grande envergure et le prix du blé sur les marchés locaux des régions céréalières, là où l'autoconsommation et les revenus mixtes étaient de règle, constituait une ligne de démarcation entre deux marchés qui témoignent de l'inexistence d'un marché national. Les marchés régionaux, plus sensibles aux pressions des mauvaises récoltes, présentaient un mouvement de prix dont l'amplitude peut être saisie en le comparant au pouvoir d'achat de ceux qui ne participaient pas aux normes du marché d'exportation. Pour cette raison la population de Thessalie considérait le prix du blé comme démesurément haut, même s'il n'atteignait que le niveau du prix d'exportation. Ce décalage permettait de maintenir les prix d'exportation à un niveau plus ou moins stable. Sous ce mécanisme se cache la privation du marché au producteur direct; sa participation se limite à des transactions qui ne constituent que le commencement dans le processus de la formation des prix. Les bénéficiaires des diverses étapes dans la formation des prix étaient les grands propriétaires, ceux qui jouissaient de la rente féodale, les fermiers des impôts, les marchands; parfois, les personnages qui accaparaient, d'une façon ou d'autre, le surproduit assumaient le rôle du marchand en établissant des liaisons avec les exportateurs³⁰).

Mais le cas de Patmos nous indique que le décalage entre le prix du blé sur le marché intérieur et le marché lié au commerce extérieur s'atténue. Il serait hâtif d'y voir la preuve que des forces agissant en

²⁹) C. A m a n t o s , *Hellénica*, 1 (1928), p. 63 : prix du blé par charge à Jannina, 30 piastres ; en Albanie, 40 piastres.

³⁰) Un texte de 1796, en parlant de transactions entre le producteur direct, les intermédiaires et le grossiste, précise qu'en Grèce centrale (district de Livadia) les étapes parcourues dans ce genre de transactions étaient de l'ordre de 5, 9, 13 ; dans ce cas, les intermédiaires et le grossistes étaient des notables grecs, fermiers des impôts (S. I. A s d r a c h a s , *Πραγματικότητες από τον ελληνικό ΙΗ' αιώνα* [Réalités du XVIII^e siècle grec], dans : *Σταθμοί προς την Νέα Έλληνική Κοινωνία* [Étapes vers la société néohellénique], Athènes, 1965, pp. 31—32).

direction du marché libre l'ont emporté et que cette atténuation fait préfigurer la formation du marché national; tenons seulement compte du fait que ces forces, dues à l'activité commerciale, existaient et se manifestaient dans le cas de Patmos.

Le graphique n^o 5 fait apparaître le mouvement des prix exprimés en livres tournois par charge à Marseille et à Patmos: prix du blé de meilleure qualité et du blé provenant de l'Archipel pour le cas de Marseille; prix du blé tels qu'ils se dégagent des registres pour le cas de Patmos. On constate que les trois courbes présentent *grosso modo* la même allure, malgré quelques différences de rythme ou même certains contrastes; ces derniers ne sont pas de nature à troubler la concordance entre les deux mouvements (1767, 1781, 1785, 1787). La différence essentielle entre les comportements des courbes des prix marseillais et des prix patmiens tient au rythme selon lequel se réalisent les deux mouvements: bien que les courbes s'orientent vers la même direction, leurs rythmes ne coïncident pas toujours: rythme plus lent pour les prix patmiens pendant les années 1771—1773, plus vif pendant les années 1784 à 1790. Pour ce dernier cas, nous avons vu que le mouvement cyclique des années 1786—1791 est identique à celui présenté par les prix du blé en France continentale; le cycle marseillais prend une allure sans pentes cycliques abruptes grâce à la mobilité du blé due aux importations. Les années 1771—1773 sont pour Marseille des années de forte demande³¹), d'où le mouvement ascensionnel; la guerre russo-turque ne semble pas provoquer dans les îles grecques des troubles marqués dans le mouvement des prix des céréales.

Le décalage entre le prix du blé à Patmos et le prix du même blé à Marseille nous permet d'aborder deux questions fondamentales: les écarts entre le prix d'achat du blé et le prix de revente à Marseille; la possibilité de poser comme hypothèse de travail que les blés d'Archipel font partie d'un ensemble méditerranéen. Ce qui nous permet de nous risquer sur ce terrain, c'est le caractère des prix patmiens: prix formés conformément à un processus de commercialisation que les structures institutionnelles ne freinent pas; prix, d'ailleurs, dont le niveau est proche du niveau des prix d'exportation.

Nous insérons dans le tableau n^o 15 les prix patmiens, les prix du blé d'exportation tels qu'ils se formaient à Salonique, les prix de revente à Marseille et les prix du blé de meilleure qualité à Marseille, tous établis en livres tournois par charge. Avant d'examiner les données du tableau, nous rappelons les constatations de N. Svoronos au sujet de décalage des

³¹) Romano, Commerce . . . , pp. 101—108.

Années	(a)	(b)	(c)	(d)	Écarts					
					(c—a)	(%)	(c—b)	(%)	(d—c)	(%)
1760	—	18	28,857	30,690	—	—	+10,857	60	+ 1,833	6
1761	—	—	22,318	23,740	—	—	—	—	+ 1,422	6
1762	—	—	19,500	21,420	—	—	—	—	+ 1,920	10
1763	—	18	23,714	23,560	—	—	+ 5,714	32	— 0,154	— 0,6
1764	—	18	31,714	28,610	—	—	+13,714	76	— 3,104	—10
1765	—	16,500	29,053	28,630	—	—	+12,553	76	— 0,423	— 1
1766	19,200	25,500	33,643	33,680	+14,463	75	+ 8,143	32	+ 0,037	0,1
1767	20,880	21	28,938	33,090	+ 8,058	39	+ 7,938	38	+ 4,152	14
1768	—	22,500	30,737	32,630	—	—	+ 8,237	32	+ 1,893	6
1769	—	—	25,471	28,800	—	—	—	—	+ 3,329	13
1770	20,250	—	25	27,150	+ 4,750	23	—	—	+ 2,150	9
1771	24,300	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1772	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1773	25,300	—	35,214	39,880	+ 9,914	31	—	—	+ 4,666	13
1774	—	—	31,913	36,690	—	—	—	—	+ 4,777	15
1775	—	—	29,208	32,440	—	—	—	—	+ 3,232	11
1776	—	—	24,417	27,070	—	—	—	—	+ 2,653	11
1777	—	21,600	25,364	27,830	—	—	+ 3,764	17	+ 2,466	10
1778	—	27	33,042	35,220	—	—	+ 6,042	22	+ 2,178	7
1779	29,850	25,500	36,556	36,820	+ 6,706	22	+11,056	43	+ 0,264	0,7
1780	25,400	25,500	36*	35,150	+11,60*	32*	+10,50*	29*	— 0,85*	— 2
1781	27,600	—	35,75*	34,200	+ 8,15*	23*	—	—	— 1,55*	— 4,8
1782	—	—	—	35,100	—	—	—	—	—	—
1783	26,175	—	27,390	32,980	+ 1,215	5	—	—	+ 5,590	20
1784	28,050	—	29,600	33,130	+ 1,550	6	—	—	+ 4,530	15
1785	24,150	—	32,053	34,160	+ 7,903	33	—	—	+ 2,107	7
1786	20,400	—	28,350	32,340	+ 7,950	39	—	—	+ 3,990	14
1787	24,800	—	23,833	30,630	— 0,175	— 0,7	—	—	+ 6,797	29
1788	30	—	26,923	33,800	— 3,077	—11	—	—	+ 6,877	26
1789	43,500	—	40	41,340	— 3,500	— 8	—	—	+ 1,340	3
1790	25,400	—	32,500	39,790	+ 7,100	28	—	—	+ 7,290	22
1791	24,300	—	35,500	—	+11,200	46	—	—	—	—

Tableau n° 15. Prix du blé à Patmos, à Salonique et à Marseille (en livres tournois par charge).

(a) : prix du blé à Patmos; (b) : prix du blé à Salonique; (c) : prix du blé d'Archipel à Marseille; (d) : prix maximum du blé à Marseille; * données incomplètes pour le mouvement des prix mensuel à Marseille.

prix du blé à Salonique et à Marseille pendant le XVIII^e siècle. (Voir tableau n° 16.)

Années	Écarts entre les prix de Salonique et les prix de Marseille	Compte tenu de la dépréciation de la monnaie ottomane
1700—16	90%	90%
1717—23	59%	60%
1724—33	80%	92%
1734—56	25%—45%	45%—65%
1757—65	47%	72%
1766—80	25%	55%

Tableau n° 16. Écarts (en pourcentages) entre le prix du blé à Salonique et Marseille.

Ces chiffres ont l'inconvénient d'être tirés d'un nombre de cas très réduits: 1700—16, 2 cas; 1717—23, 3 cas; 1724—33, 1 cas; 1734—56, 10 cas; 1766—80, 7 cas. Cependant, ils montrent que les écarts entre le prix du blé à Salonique et le prix du même blé à Marseille vont s'atténuant³²⁾, mais il semble qu'il ne serait pas justifié de conclure que la hausse du prix du blé était directement liée à la demande extérieure; il vaudrait mieux penser à un contexte dont certains éléments étaient fortement sensibles à la demande extérieure et d'autres subissaient indirectement ses effets: d'où l'absence d'influence directe sur les prix du blé du Levant, même lorsque la conjoncture en Occident faisait de lui un produit recherché.

Sans tenir compte du niveau des chiffres, procédons aux vérifications possibles en ce qui concerne les années 1760—1791; tout d'abord, les prix patmiens. Les écarts dominants sont de l'ordre de 20—40 %, mais à cause de quelques autres écarts bas ou même négatifs leur moyenne est de 26 %. Cette moyenne ne veut pas dire grand'chose, étant donné que les écarts élevés sont répartis dans toute la période considérée. Il n'y a pas beaucoup de possibilités de comparaison avec les prix de Salonique, mais si l'on essayait d'obtenir une moyenne pour les années 1765—1779, il y aurait respectivement un écart de 38 % pour Patmos et de 37 % pour Salonique³³⁾. Tandis que pour les années 1766—79 les écarts entre les prix patmiens et les prix marseillais oscillent entre 22—39 % (sauf l'année 1766: 75 %), pendant les années 1783—1791 ils présentent une gamme plus variable: sur les 9 cas, 3 donnent des écarts négatifs, 2 de l'ordre de 5 et 6 %, 4 de 28—46 %. On obtiendrait ainsi une moyenne des écarts de 15 % pour toutes les 9 années, mais ce chiffre n'aurait pas une signification différente de celle que nous avons attribuée au 26 % pour toute la période; même dans le cas des années 1783—1791 il n'y a pas un processus d'atténuations consécutives du niveau des écarts.

Les écarts entre les prix du blé d'Archipel à Marseille et les prix moyens d'après les prix maxima à Marseille peuvent se dissocier en deux groupes: 1760—1779, écart moyen 7 %, les modes se situant au niveau de 10—15 %; 1783—1790, écart moyen 17 %, les modes se situant au niveau de 20—29 %. Or, pour ces périodes les prix moyens du blé de Levant augmentent plus vite sur le marché levantin que sur le marché marseillais (voir tableau n° 17).

³²⁾ S v o r o n o s , op. cit., pp. 390—391.

³³⁾ Nous commençons par l'année 1765 pour insérer dans le calcul l'écart de 76 % (pour Salonique) qui avoisine l'écart de 75 % (1766) de Patmos.

Années	Patmos	Salonique et Patmos	Marseille	
			Blé d'Archipel	Blé de meilleure qualité
1760—79	23,44 (100)	21,43 (100)	28,64 (100)	30,33 (100)
1783—90	27,81 (118,64)	— (129,77)	30,08 (105,03)	34,77 (114,64)

Tableau n° 17. Prix du blé à Levant et à Marseille (en livres tournois par charge).

Par conséquent, l'augmentation de l'écart entre le prix du blé d'Archipel à Marseille et la moyenne des prix maxima serait indépendante de l'évolution du prix du blé de Salonique et d'Archipel sur place; dans la formation du prix de ce blé à Marseille le prix d'achat dans le Levant ne jouait un rôle décisif que dans les conjonctures extraordinaires: c'est le cas des années de forte demande de blé levantin, à savoir les années de manque de céréales dans l'Occident.

La diminution des écarts entre le prix d'achat et le prix de revente du blé d'Archipel, diminution qui est attestée en longue durée et dont nous avons vu de quelle manière elle se manifestait dans le court terme (1783 à 1790), ne serait pas non plus déterminée uniquement par le mouvement des prix dans les marchés du Levant; l'autre facteur de cette diminution est lié au fait que le mouvement des prix du blé de meilleure qualité évoluait à Marseille sous la pression des prix des blés plus recherchés que ceux du Levant. Les chiffres insérés dans le tableau n° 18 nous permettent de le discerner.

Années	Écarts entre le prix du blé d'Archipel sur place et à Marseille		Écarts entre le prix du blé d'Archipel à Marseille et le prix du blé d'après les prix maxima marseillais
	D'après les prix de Patmos	D'après les prix de Patmos et de Salonique	
1760—79	22,18%	33,64%	5,76%
1783—90	8,16%	—	15,66%

Tableau n° 18. Écarts entre les prix du blé à Levant et à Marseille (en pourcentages).

Il est clair que le mouvement des prix du blé sur les marchés du Levant ne pouvait pas influencer de façon décisive leur niveau sur le marché marseillais, sauf dans les cas que nous avons mentionnés plus haut; quand la pénurie de blés occidentaux cessait, l'importateur de blés levantins était bien obligé de tenir compte de la fluctuation du prix du blé dans le Levant. Non que l'image que dégagent les données patmiennes traduise littéralement les réalités du marché; il serait absurde d'avoir une confiance absolue dans les chiffres, et les écarts négatifs (1787—1789) en donneraient la preuve: mais ce qui vaut comme indication de tendance sur le marché intérieur, montre aussi la répercussion de cette tendance sur le commerce d'exportation; et celle-ci deviendrait plus nette si on tenait compte de la valeur d'échange décroissante des pro-

duits manufacturés importés au Levant. Or, le commerce du blé du Levant était profitable grâce aux larges marges de profit qu'il assurait aux importateurs marseillais: si ces marges allaient en diminuant au cours des dernières années du XVIII^e siècle, il est licite de se demander si les écarts, bien qu'ils soient fragiles comme arguments de démonstration, n'indiquent pas que le mouvement des prix depuis 1766, et surtout depuis 1783, tend à s'insérer dans un rythme d'envergure méditerranéenne. On ne peut guère s'avancer dans cette direction, bien que les moyennes des écarts que nous avons obtenues d'après les prix patmiens puissent nous encourager à faire quelques comparaisons avec les écarts du prix du blé sur les marchés français³⁴).

Les graphiques de cet essai se trouvent à la fin du livre sous forme de cartes dépliantes.

³⁴) Cf. les remarques de Svoronos, *op. cit.*, pp. 384—391 et les comparaisons qu'il a faites entre les écarts du prix du blé de Salonique à Marseille et le prix du blé français sur place et sur le marché marseillais à partir des tableaux construits par Labrousse, *Esquisse*, I, pp. 103—113 et Romano, *Commerce*, pp. 96 sq. Notre documentation n'est pas aussi suffisante pour qu'elle permette de considérations générales basées sur les moyennes que nous avons établies et qui suggèrent un mouvement moins contrasté.